

Enseigner plus explicitement de la maternelle au collège

Noël Gorge, IA-IPR de lettres, académie de Clermont.

<p style="text-align: center;">Points d'appui/leviers pour la mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux programmes de l'école et du collège : notamment du fait de la place accordée à l'explicitation en tant que telle et au travail sur l'oral au service de l'explicitation. Les recommandations adressées aux professeurs de l'école maternelle pourraient également dans une très large mesure inspirer les pratiques des professeurs dans les autres niveaux. • Une réflexion poussée sur l'attitude professionnelle de l'enseignant (à développer dans la formation initiale et/ou continue ?), qui doit accepter de « perdre du temps », de laisser la place nécessaire aux interrogations, aux errements, voire aux erreurs des élèves. de ne pas se précipiter pour donner la réponse juste, et comprendre que la démarche visant à obtenir le résultat demandé est généralement beaucoup plus formatrice que l'obtention de ce résultat proprement dite. • Des modalités de formation spécifiques adaptées à l'objectif visé : pas de contenus descendants donc, mais des dispositifs visant à mettre l'enseignant dans la meilleure position pour comprendre les difficultés des élèves. • L'implication des parents pour les inviter à percevoir eux aussi plus nettement les finalités des apprentissages proposés à l'école et au collège, afin qu'ils puissent faire comprendre à leurs enfants qu'on n'attend pas seulement d'eux qu'ils « se tiennent bien », « qu'ils soient sages ». • Avoir toujours présente à l'esprit la nécessité, particulièrement forte en éducation prioritaire, de rappeler les liens entre les différentes activités d'apprentissage (socle), d'en redire les enjeux, de les inscrire dans le contexte qui leur donne sens.
<p style="text-align: center;">Solutions/pratiques efficaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les pratiques d'évaluation visant à favoriser l'identification des besoins et surtout des acquis, telles que les cahiers de progrès/ou de réussite à l'école ou des démarches reposant sur un contrat de confiance, dans lesquelles l'élève se prépare à la situation d'évaluation qui va lui être proposée. • Tous les dispositifs visant à ouvrir le cadre de la classe, trop étroit en ce qu'il n'offre pas toujours le recul nécessaire pour évaluer comment se situent les élèves dans leurs apprentissages : professeurs surnuméraires, co-intervention, co-enseignement... • Tout dispositif de classe visant à accroître l'autonomie laissée aux élèves : travail de groupe avec désignation d'un secrétaire. Un exemple précis donné au cours de l'atelier autour du travail sur l'orthographe (dictée négociée), puis un autre de même nature en langue vivante en collège. • Des jeux de langage invitant les élèves à reprendre et à reformuler les consignes scolaires pour leur faire prendre conscience de leur caractère lacunaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les modalités de travail d'équipe et/ou collaboratif favorisant la mutualisation de pratiques, ainsi qu'une connaissance fine de ce que l'on enseigne à l'élève, et de la manière dont on l'enseigne, dans les années qui précèdent, dans les années qui suivent, et dans les autres temps d'enseignement (en collège principalement.) • L'intervention dans la classe et auprès des professeurs de chercheurs susceptibles d'aider à identifier la manière dont se déroule chez l'élève le processus d'apprentissage, et d'apprendre à nommer les stratégies mises en jeu. • Prévoir des temps suffisants pour permettre à l'élève de s'approprier les consignes de travail. L'inviter à rendre compte de ce qu'il fait, des difficultés qu'il rencontre éventuellement et des stratégies qu'il met en œuvre pour les résoudre.
<p style="text-align: center;">Recommandations éventuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliciter davantage l'explicitation... : notion qui semble familière à la plupart des professeurs des écoles (ce qui ne veut pas dire qu'elle soit toujours mise en œuvre efficacement) mais s'avère plus éloignée de la culture professionnelle des professeurs de collège, qui la mettent parfois spontanément en œuvre tout en pensant ne pas savoir de quoi il s'agit. • Veiller à ne pas prendre l'explicitation pour une simplification abusive des tâches qui viserait à les atomiser dans une série de sous-activités dénuées de sens.
<p style="text-align: center;">Signaler des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des méthodes telles que <i>Déclic Activités de lecture</i> ou <i>Lector, Lectrix</i>. • Les recherches et actions de formation menées à bien dans l'académie de Grenoble dans le cadre du dispositif Apprenance qui travaille notamment sur tout ce qui demeure implicite dans les situations d'apprentissage.